

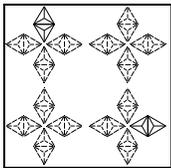
Description

ORALITE® VC 310 Marine est un produit solide, résistant aux intempéries, conçu pour une utilisation intensive à l'air libre pour des applications marines ne nécessitant pas l'approbation Solas. Le produit se prête à une découpe à l'emporte-pièce et pour traceur et est facile à appliquer sur des substrats rigides. Le produit ne nécessite pas de vernis de scellement. Il n'est pas recommandé de sérigraphier ce produit. ORALITE® VC 310 Marine est étanche, stabilisé contre les UV et assure une visibilité longue distance.

Composition du produit

Le film ORALITE® VC 310 Marine se compose d'éléments pyramidaux (microprismes) rétro réfléchissants entièrement encapsulés dans un film polymère stabilisé contre les UV, souple, à surface lisse, solide et résistant aux intempéries. La surface des prismes est enduite d'une couche d'aluminium pour renforcer l'effet miroir des facettes des prismes. L'épaisseur de la couche finale ne dépasse pas 0,20 mm et a pour base un adhésif à froid d'une grande pégiosité. Elle est monocouche et ne nécessite pas de vernis de scellement.

Motif du logo du film



Couleur

ORALITE® VC 310 Marine existe en vert, rouge, jaune, orange et bleu. La couleur doit se situer dans la zone définie par les coordonnées chromatiques et le facteur de luminance fournis dans le tableau 2, lorsque les mesures sont prises conformément aux provisions n° 15.2 de la CIE. Les quatre paires de coordonnées déterminent la conformité chromatique, mesurées avec le facteur de luminance D_{65} au moyen d'un appareil Hunter LabScan.

Rétro réflexion

Lorsqu'il est éclairé selon l'éclairage A standard de la CIE et mesuré conformément aux dispositions n° 54 de la CIE, le coefficient de rétro réflexion (R') du film ORALITE® VC 310 Marine a pour valeurs typiques celles indiquées dans le tableau 1. Ces valeurs sont une moyenne des angles de rotation 0° et 90°.

Résistance aux impacts

Le film ORALITE® VC 310 Marine ne doit présenter aucun signe de fissuration ou délamination en dehors de la surface réelle d'impact lorsqu'il subit un impact de 1,13 Nm généré par un poids de 0,91 kg au bout arrondi de 16 mm, conformément à la norme ASTM D4956.

Adhésif

L'adhésif est recouvert d'un protecteur que l'on retire en décollant, sans avoir à le tremper dans l'eau ou dans d'autres solvants. Une bande de 25 mm produit une telle adhésion qu'il faudrait supporter un poids de 800 g pendant 5 minutes sans se détacher du support pour une distance supérieure à 50 mm lorsqu'elle est appliquée à une surface lisse d'aluminium, tel que spécifié dans le test d'adhérence de l'ASTM 4956.

Rétrécissement

Un spécimen carré de 230 mm du revêtement avec protecteur doit être conditionné au minimum 1 heure à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Le protecteur est ensuite retiré et le spécimen placé sur une surface plate, le côté adhésif vers le haut. 10 minutes après, le protecteur est retiré et à nouveau 24 heures après, le spécimen est mesuré pour déterminer le nombre de variations dimensionnelles. Aucune des dimensions du spécimen ne doit pas rétrécir de plus de 0,8 mm en 10 minutes et de 3,1 mm en 24 heures.

Flexibilité

Le revêtement est conditionné pendant 24 heures à une température ambiante de 22° C et avec 50% d'humidité relative. Une fois le protecteur retiré, le revêtement doit être suffisamment souple pour ne présenter aucune fissuration lorsqu'il est plié pendant une seconde autour d'un mandrin de 3,1 mm de diamètre, l'adhésif étant en contact avec le mandrin.

Instructions d'application

Le produit doit être appliqué lorsque la température du film et du substrat se situe entre 15° C et 38° C afin d'assurer une bonne adhérence. La surface doit être propre et exempte de graisse, d'huile et de salissures. Utilisez une serviette propre et de l'alcool isopropylique ou un produit similaire pour nettoyer la surface avant application. Si des bulles d'air apparaissent, utilisez une épingle pour les percer ainsi qu'une raclette pour expulser l'air par l'orifice créé par l'épingle.

Veuillez contacter ORAFOL pour des instructions d'application complètes.

Garantie

Veuillez contacter ORAFOL pour plus de détails. Les informations sur les conditions de garantie dépendront de l'application.

Durée de conservation

Le film doit être utilisé dans l'année suivant la date d'expédition. Tous les rouleaux, y compris ceux en partie utilisés, doivent être conservés dans leur emballage initial, à plat. Le produit doit être stocké dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conservez-le à une température ambiante de 20° C et à 50 % d'humidité relative.

Tableau 1 - Rétroreflexion

Couleur	Observation / Angle d'entrée (β)					
	0,10° / -4°	0,10° / +30°	0,20° / -4°	0,20° / +30°	0,50° / -4°	0,50° / +30°
Jaune	800	450	470	270	110	51
Rouge	200	115	120	72	28	13
Vert	200	115	120	72	28	13
Bleu	95	50	56	32	13	6

Toutes les valeurs s'expriment en cd/lux/m².

Tableau 2 - Limites de spécifications couleurs

Couleur	Coordonnées chromatiques*									
	1		2		3		4		Y%	
	x	y	x	y	x	y	x	y	Min.	Max.
Jaune	0,498	0,412	0,557	0,442	0,479	0,520	0,438	0,472	12,0	30,0
Rouge	0,613	0,297	0,708	0,292	0,636	0,364	0,558	0,352	2,5	11,0
Vert	0,030	0,380	0,166	0,346	0,286	0,426	0,201	0,776	2,5	11,0
Bleu	0,114	0,030	0,244	0,202	0,190	0,247	0,066	0,208	1,0	10,0

*) Les quatre paires de coordonnées chromatiques déterminent la conformité, mesurées avec le facteur de luminance D₆₅.

REMARQUE IMPORTANTE

Pendant toute la durée du processus de fabrication, tous les produits ORAFOL sont soumis à un contrôle qualité rigoureux. Nous garantissons qu'ils sont de qualité loyale et marchande et exempts de tous défauts de fabrication. Les informations publiées reposent sur nos analyses et nos recherches et ne constituent aucune garantie de propriétés ni aucun accord de qualité. En raison de la variété des possibilités d'utilisation des produits ORAFOL et de la constante mise au point de nouvelles applications, l'acheteur est appelé à évaluer soigneusement l'adéquation et la performance du produit dans la perspective de l'usage auquel il est destiné et assume tous les risques en corrélation avec une telle utilisation. Aucune garantie n'est assumée pour des fins différentes de celles mentionnées dans la Fiche technique ni pour des applications qui ne sont pas mises en œuvre conformément aux consignes d'utilisation d'ORAFOL.

La durabilité du produit final dépend d'une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le choix et la préparation du substrat, le respect des directives d'application recommandées, le territoire géographique, les conditions d'exposition et la maintenance du matériel ORAFOL et du produit final. Les défauts du produit induits par le support ou une préparation de surface incorrecte ne sauraient engager la responsabilité d'ORAFOL.

Lors de l'utilisation des produits ORAFOL, il est nécessaire de respecter toute réglementation nationale pertinente. ORAFOL vous recommande de vous informer auprès des autorités locales à propos des prescriptions actuelles en vigueur et de vous assurer que le produit satisfait à ces exigences. Pour tout complément d'information, veuillez prendre contact avec ORAFOL.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.